

Mairie d

Arrondissement de

Du au huit cent quarante-six, à heure du

ACTE DE MARIAGE d

Agé de ans, né à du mois de département mil
le profession d domicile
à département d fils d domicile
à profession d domicile
à département d et d domicile



Mairie d

Arrondissement de

Du au huit cent quarante-six, à heure du

ACTE DE MARIAGE d

Agé de ans, né à du mois de département mil
le profession d domicile
à département d fils d domicile
à profession d domicile
à département d et d domicile

N

Et d
Agée d ans, née à département d
le du mois d mil domicile
à département d fille de
domicilié à profession d
et d département d

N°

Et d
Agée d ans, née à département d
le du mois d mil domicile
à département d fille de
domicilié à profession d
et d département d

Les actes préliminaires sont 1°

Les actes préliminaires sont 1°

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un

En présence de
département d Agé de ans, profession d domicile à
De
département d Agé de ans, profession d domicile à
De
département d Agé de ans, profession d domicile à
Et de
département d Agé de ans, profession d domicile à

Après quoi, moi
faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi,

et le tout en forme; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1^{er} du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les droits et les devoirs respectifs des époux.

Les contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un

En présence de
département d Agé de ans, profession d domicile à
De
département d Agé de ans, profession d domicile à
De
département d Agé de ans, profession d domicile à
Et de
département d Agé de ans, profession d domicile à

Après quoi, moi
faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi,